#### Données prises en compte :

Madame Corinne LECLAIR

Mariée + 2 enfants

45 ans

Début de carrière : 23 ans

Salariée à l'hôpital durant 5 ans avec un salaire net de 1 700 €/mois

sur 12 mois.

Infirmière en libéral (conventionnée)

Âge départ à la retraite : 62 ans

Evolution de son BNC :

. Entre 26 ans (inclus) et 56 ans (inclus) 75 000 € . Entre 57 ans (inclus) et 62 ans (inclus) 50 000 €

## Montants mensuels des pensions et des réversions brutes estimées si arrêt d'activité à 62 ans

A l'attention de : cas n°1	Pension brute à 62 ans	Réversion brute au profit du conjoint	
Régime de base CNAVPL	717 €	387 €	à 55 ans sous conditions de ressources
Régime complémentaire CARPIMKO	836 €	502 €	dès 65 ans
Régime supplémentaire ASV - CARPIMKO	132 €	66 €	dès 65 ans
Régime de base de la SECURITE SOCIALE	9 €	5 €	à 55 ans sous conditions de ressources
Régime complémentaire IRCANTEC	5 €	3 €	dès 50 ans ou 2 enfants à charge âgé de moins de 21 ans
TOTAL	1 699 €	955 €	
Taux de remplacement	40,78%	-	

## Evolution de la pension brute en fonction de l'âge de départ à la retraite

62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
1 699 €	1 845 €	1 992 €	2 146 €	2 223 €	2 301 €
Evolution / n-1	8,59%	7,97%	7,73%	3,59%	3,51%

Application d'un taux de 9,10% sur les pensions brutes versées Taux des prélèvements sociaux en vigueur actuellement

### Données prises en compte :

Monsieur Jérôme GERMAIN Marié + 1 enfant 50 ans kiné conventionné

Début de carrière : Âge départ à la retraite :

Evolution de son BNC	Statut	BNC
. Entre 25 ans (inclus) et 27 ans (inclus)	Collaborateur	45 000 €
. Entre 28 ans (inclus) et 61 ans (inclus)	Associé SCM	90 000 €
. Entre 62 ans (inclus) et 67 ans (inclus)	Associé SCM	50 000 €

25 ans

67 ans

Montants mensuels des pensions et des réversions brutes estimées si arrêt d'activité à 67 ans

A l'attention de : cas n°2	Pension brute à 67 ans	Réversion brute au profit du conjoint	
Régime de base CNAVPL	977 €	528 €	à 55 ans sous conditions de ressources
Régime complémentaire CARPIMKO	1 411 €	847 €	dès 65 ans
Régime supplémentaire ASV - CARPIMKO	207 €	104 €	dès 65 ans
TOTAL	2 595 €	1 478 €	
Taux de remplacement	62,28%	-	

# Evolution de la pension brute en fonction de l'âge de départ à la retraite

62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
1 768 €	1 933 €	2 101 €	2 269 €	2 427 €	2 595 €
Evolution / n-1	9,33%	8,69%	8,00%	6,96%	6,92%

Application d'un taux de 9,10% sur les pensions brutes versées Taux des prélèvements sociaux en vigueur actuellement

### Données prises en compte :

Madame Marie JULIENNE Mariée + 1 enfant 45 ans

orthophoniste en libéral, conventionnée

Début de carrière : 25 ans Âge départ à la retraite : 65 ans

Evolution de son BNC	Statut	BNC	
. Entre 25 ans (inclus) et 27 ans (inclus)	Collaborateur	30 000 €	
. Entre 28 ans (inclus) et 65 ans (inclus)	Associé	50 000 €	

## Montants mensuels des pensions et des réversions brutes estimées si arrêt d'activité à 65 ans

A l'attention de :	Pension brute	Réversion brute	
cas n°3	à 65 ans	au profit du conjoint	
Régime de base CNAVPL	896 €	484 €	à 55 ans sous conditions de
Troginio do baco crivita E	000 0	707 0	ressources
Dágima complámentoire CADDIMICO	774.6	404.6	12. 05
Régime complémentaire CARPIMKO	774 €	464 €	dès 65 ans
Dásimo supplámentoire ACV CARRIMICO	107.6	04.6	1) 05
Régime supplémentaire ASV - CARPIMKO	167 €	84 €	dès 65 ans
TOTAL	1 837 €	1 032 €	
Taux de remplacement	44,09%	-	

## Evolution de la pension brute en fonction de l'âge de départ à la retraite

62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
1 432 €	1 562 €	1 696 €	1 837 €	1 974 €	2 050 €
Evolution / n-1	9,08%	8,58%	8,31%	7,46%	3,85%

Application d'un taux de 9,10% sur les pensions brutes versées Taux des prélèvements sociaux en vigueur actuellement